

Cette démarche a également permis de confirmer les données relatives à la fréquentation du secteur, aux activités actuelles. Les services du Conseil Général et de la DDT ont été consultés pour l'obtention de données relatives au trafic routier et ferroviaire.

Une étude spécifique a été réalisée par le Laboratoire de l'Institut National Polytechnique de Lorraine Colmar (UMR 1121 Nancy Université / INPL - Agronomie-Environnement Nancy Colmar).

Il s'agit d'une expertise agronomique sur la potentialité agronomique des sols des Rouges Terres ; des prélèvements et analyses des sols en place ont été réalisés pour déterminer les caractéristiques pédologiques et agronomiques des terrains.

L'étude a été jointe en annexe, dans son intégralité.

◆ Servitudes - urbanisme

Les diverses servitudes et contraintes d'urbanisme (SCOT, PLU et servitudes, réseaux...) ont été répertoriées après consultation des organismes compétents et en particulier auprès de la DDT de la Meuse.

◆ Air - santé

Les données relatives à la qualité de l'air ont été recueillies auprès de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air. Les données plus générales ont été obtenues auprès de la DREAL.

Les impacts du projet sur la santé humaine ont été appréciés dans l'esprit du Législateur et en gardant à l'esprit la nécessité de fournir une information scientifiquement fiable et compréhensible du grand public.

◆ Projet technique et connaissance du site

Plusieurs réunions de travail et de définition des mesures environnementales ont été programmées avec les différentes personnes impliquées dans le projet (MM JORUS, PEYRU, LONGUEMARE et VALLEE).

La société LUMITER a réalisé les études de dimensionnement et d'aménagement du projet (un pré-diagnostic environnemental du site avait été mené en 2010 par la société OSER).

Les éléments de l'Avant Projet Sommaire et des données techniques ont été mis à disposition des rédacteurs de l'étude d'impact (SAFEGE). Une note technique a également été produite par LUMITER pour décrire les aménagements envisagés dans le cadre du projet.

9

Difficultés éventuelles rencontrées par le maître d'ouvrage

9.1 Sur le plan technique

Aucune difficulté d'ordre technique n'est intervenue quant à la connaissance du contexte d'implantation de la centrale (conception) :

- L'accès autorisé aux terrains du projet et ses abords pour les reconnaissances de terrain a été autorisé ;
- La mise en oeuvre de relevés topographiques s'est faite dans les règles de l'art ;
- L'accès aux informations des concessionnaires de réseaux, de la mairie et des services de l'État (SDIS, DDT, Armée de l'Air, ANF...) a été mené sans problème particulier ;
- Le dimensionnement de la centrale a été réalisé sans contrainte spécifique et/ou impliquant une complexité technique particulière ; les recommandations des gestionnaires des bois voisins (ONF) et du SDIS ont déterminé certains choix techniques, sans difficulté particulière.

9.2 Sur le plan scientifique

Pour l'étude écologique, et d'une manière générale, aucun inventaire de la faune et de la flore n'est absolument exhaustif. Une étude écologique se déroule sur un temps nécessairement limité, et est dépendante de nombreux facteurs externes. Par exemple, certaines plantes ne fleurissent pas les années trop sèches ; les amphibiens ne peuvent se reproduire que si les mares sont en eau ; un gel prolongé ou un hiver trop doux peuvent perturber les périodes auxquelles une espèce est habituellement visible.

Le contenu de l'étude écologique du site, doit être en relation avec l'importance de l'installation projetée et avec ses incidences prévisibles sur l'environnement au regard des intérêts visés par la réglementation en vigueur, avec la préconisation de mesures adaptées, prises en compte par le maître d'ouvrage. Dans le cas précis du site de Goussaincourt, le maître d'ouvrage a missionné des experts et des spécialistes reconnus (Airele) qui ont défini un programme d'investigations adapté au contexte du site et à la nature du projet, avec les interventions de terrain qui se sont faites sur une période suffisante au regard des enjeux attendus.

Cet inventaire a permis d'identifier précisément les sensibilités écologiques du site, et de dresser une cartographie permettant de quantifier, de qualifier et de localiser les impacts du projet sur les éléments de la faune, de la flore, des habitats naturels et des fonctionnalités écologiques du site. Le projet a donc été orienté de manière à réduire autant que possible ces impacts.

Pour l'étude paysagère, et d'une manière générale, les principales difficultés résident pour ce type de projet dans :

- « l'évolubilité et la subjectivité » du paysage en termes architectural et culturel ;
- la perception variable de l'aspect technologique des installations projetées ;
- les conditions d'observation variables de l'état initial et de l'appréciation des impacts visuels en fonction des saisons, des conditions météorologiques, des difficultés de pénétrer dans les lieux privés sans la présence du propriétaire...

Comme pour l'étude écologique, le contenu de l'étude paysage doit être en relation avec l'importance de l'installation projetée et avec ses incidences prévisibles sur l'environnement au regard des intérêts visés par la réglementation en vigueur.

Dans le cas précis du site de Goussaincourt, le maître d'ouvrage a missionné une paysagiste reconnue (Mr Lionel Jacquy) qui a défini un programme d'étude adapté au contexte du site et à la nature du projet.

La réalisation de photomontages, étape importante et indispensable pour le projet, a été confiée à un spécialiste (Pixel Vert) ; la recherche du rendu au plus près du rendu réel de l'installation reste un objectif pour l'équipe qui a travaillé sur ce projet et les photomontages, mais les mises en situation de la centrale solaire seront toujours « limitées » par les limites du logiciel et du rendu final, bien que tous les moyens technologiques actuellement disponibles aient été mis en oeuvre par le maître d'ouvrage.

Pour le autres thématiques, aucune difficulté particulière n'a été rencontrée, y compris dans la réalisation de l'expertise agronomique menée par Laboratoire de l'Institut National Polytechnique de Lorraine Colmar (UMR 1121 Nancy Université / INPL - Agronomie-Environnement Nancy Colmar).

10

Auteurs de l'étude d'impact

10.1 Auteurs de l'étude

L'intervention de la société SAFEGE a porté sur la réalisation de l'étude d'impact, en intégrant les données et documents fournis par LUMITER (note technique du projet, dimensionnement électrique, descriptif des grandes lignes directrices pour les aménagements, relecture intermédiaire, échanges sur les mesures proposées et les mesures à retenir...).

L'étude d'impact a été rédigée par : Gilles LABROUCHE, Ingénieur Environnement, sous la supervision de Pascal GABILLET, Directeur de l'Agence. SAFEGE Agence de Rouen (18 rue Henri Rivière 76 000 ROUEN)

LUMITER s'est chargée de la coordination des différents intervenants, a relu et validé la présente version de l'étude d'impact.

Aucune difficulté particulière n'est venue perturber le travail de l'équipe SAFEGE.

10.2 Autres intervenants

Etudes naturalistes : AIRELE Agence Est (ZAC du Mont Bernard - Rue Dom Pérignon 51000 Châlons-en-Champagne) ; Correspondant : M. Eric BEUDIN

Etude du paysage : Cabinet d'architecture en paysage (01, rue du tour du village 88220 RAON AUX BOIS) ; Correspondant : M. Lionel JACQUEY

Photomontages : Le Pixel Vert (33 chemin du nid de pie 76930 OCTEVILLE/MER) ; Correspondant : M. Michel BRETON

Etude agronomique : INPL Nancy Université UMR 1121 Nancy Université-INPL Agronomie-Environnement Nancy Colmar ; Correspondant : M. Bernard AMIAUD

NB : un géomètre expert (Cabinet Mangin à Bar-le-Duc) et un cabinet d'architectes (Atelier 251 à Rouen) ont été missionnés dans le cadre du dossier de demande de permis de construire.

Fait à Rouen, le 28 Juillet 2014.

11

Annexes

Liste des annexes :

1. Etude paysagère – centrale photovoltaïque des Rouges Terres (commune de Goussaincourt) ; LIONEL JACQUEY Architecte-paysagiste d.p.l.g., 2010
2. Diagnostic écologique – projet de parc photovoltaïque sur la commune de Goussaincourt ; AIRELE, 2010.
3. Expertise sur la potentialité agronomique des sols des Rouges Terres (Goussaincourt, Meuse) ; UMR 1121 NANCY UNIVERSITE – INPL Agronomie-Environnement Nancy Colmar, 2010
4. Arrête de défrichement
5. Charte Qualité LUMITER

